

COMMUNIQUE DE PRESSE



AFFAIRE LYHANNA : NI CORPORATISME, NI BOUC EMISSAIRE LE SYNDICAT UNITE MAGISTRATS DEMANDE UNE REFORME AMBITIEUSE

La mort de Lyhanna est un drame absolu et nous nous associons à la douleur de sa famille. La protection de l'enfance est une cause à laquelle notre organisation syndicale est profondément attachée. Garantir la sécurité, le développement et l'avenir des enfants et des plus vulnérables constitue une responsabilité majeure de l'État et de l'autorité judiciaire.

Il serait indécent à ce stade, alors que c'est encore l'heure du deuil, de s'interroger uniquement sur le manque de moyens ; quant aux responsabilités, ce temps viendra, une fois que l'inspection aura rendu son rapport.

En attendant, la manière dont nous nous positionnons déterminera l'avenir de la justice dans notre pays. Il ne faudrait pas apparaître comme un corps rejetant par principe toute critique.

Toutefois, nous rappelons que des milliers de magistrats accomplissent leurs missions avec rigueur, conscience et un profond sens du service public. Malgré des conditions d'exercice souvent difficiles, ils demeurent pleinement engagés au service des justiciables et de l'État de droit.

Fidèle à ses engagements, notre organisation syndicale continuera à porter haut et fort des propositions de réformes réalistes, pour que chaque magistrat puisse accomplir sa mission dans les meilleures conditions. Nous avons adressé un courrier au Garde des Sceaux pour lui soumettre nos propositions afin d'améliorer le fonctionnement de la justice et être à la hauteur des attentes légitimes des citoyens.

Paris, le 8 juin 2026

Contact : synd-unite-magistrats@justice.fr